

Énergies renouvelables. Solaire Direct projette d'installer 8 hectares de panneaux solaires photovoltaïques dans les collines de Cuges-les-Pins.

Le solaire se lèvera sur Cuges à l'horizon 2009

■ A l'entrée de Cuges-les-Pins, en bordure de la RN 8, un panneau fait la promotion des attraits touristiques du village. Il vante son « poljé »*, le plus grand d'Europe, sa chapelle, dédiée à Saint-Antoine de Padoue, ou ses oratoires, au nombre de huit. Bientôt, la municipalité pourra y rajouter : « Et sa centrale électrique solaire », suivi de la mention « la plus grande de France ».

D'ici la fin de l'année 2009, un immense parc de panneaux solaires photovoltaïques doit voir le jour sur le plateau des Espèces, entre Cuges et Riboux. Aménagé sur un terrain privé par la société Solaire Direct, le site s'étendra sur près de 25 hectares. Ses 45 500 panneaux solaires occuperont une surface de 8 hectares (l'équivalent d'une dizaine de terrains de football) pour une capacité de production de 12 mégawatts par an. « Soit deux fois la consommation électrique annuelle du village » souligne Gilles Aicardi, le maire de Cuges. Enthousiaste, il a rapidement donné son aval au projet en engageant une révision simplifiée du Plan d'occupation des sols, entérinée lors du dernier conseil municipal.

Un vote qui constitue « un geste fort » estime le maire : « On veut montrer l'exemple en prouvant que le développement durable, ce ne sont pas que des mots, mais aussi des actes ». En la matière, la centrale solaire placera Cuges en situation d'autosuffisance énergétique tout en améliorant le « bilan carbone » de la commune. Par un savant jeu de compensations, les 12 mégawatts d'électricité verte pourraient ainsi couvrir jusqu'à 27 % des



Le parc solaire sera aménagé au-dessus de la barrière rocheuse du domaine des Espèces, en bordure du terrain de l'école de motocross Provence Motivation.

émissions de Co2 du village.

De multiples intérêts

Sur un plan financier, le projet n'est pas non plus dénué d'intérêts. Il générera 100 000 euros de taxe professionnelle par an, pendant vingt ans. Solaire Direct mettra également en place un « système de bonification d'électricité » qui bénéficiera directement, ou indirectement, aux Cugeois. La société s'est en effet engagée à leur reverser 50 000 euros chaque année, sous forme de chèques énergie alloués au CCAS, ou à travers des opérations de mécénat à vocation sociale, culturel-

le, sportive ou éducative. Le maire, lui, voit aussi un intérêt « touristique et pédagogique », voire même « cynégétique » en imaginant « des lâchers de perdreaux ou de lapins qui pourraient se reproduire dans ce parc fermé ».

En attendant les premiers coups de pioche, prévus pour début 2009, Solaire Direct lancera bientôt une étude d'impact. « Le terrain étant à l'écart, il n'y aura aucune de pollution visuelle » assure déjà Nicolas Sadon, le directeur du développement de la société. Orientés plein sud, avec une inclinaison de 30 degrés, les panneaux ne dépasseront pas trois

mètres cinquante de haut et seront protégés par une clôture grillagée. Assemblés sur des châssis fixés au sol, ils seront entièrement démontés à l'issue des vingt années d'exploitation. « Tous les installations seront démantelées et nous nous engageons à remettre en état le site » confirme le responsable de ce projet dont le montant est estimé à une cinquantaine de millions d'euros.

GEOFFREY DIRAT

▲ * Le poljé, ou plaine de Cuges, est la conséquence d'un gigantesque éboulement de terrain à l'époque tertiaire.